Programme Sama Nif de Lutte et Sauvetage sur Lacs NSAR Elec 2021-2027

Axe prioritaire : Axe 1 - Une économie plus innovante, active et à la pointe

Priorité de l'axe : Priorité 1 - Une économie plus innovante, active et à la pointe

Comité de programmation du : 30/09/2021

| Objectif stratégique | Axe d'intervention | Objectif spécifique | Action DOMO | N° PSR | Porteur de projets | Libellé opération | Axes bénéficiaires | | Axes des bons projets | | | Information budgétaire | Coût total éligible | Répartition du financement | | |

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action ESSMS	N° PSEE	Porteur de projets	Libellé opération	Axes Intitulé	Axes concernés par les exigences Dénomination du/des Axes Nom du/des Axes	Dénomination du/des Axes Intitulé	Dénomination du/des Axes Nom du/des Axes	Dénomination du/des Axes Intitulé	Informations budgétaires Section	Informations budgétaires Imputation	Coût total éligible Montant	Coût total éligible HT/TTC	Financements prévus Crédits européens Montant	Crédits européens %	Crédits nationaux Montant	Crédits nationaux %	Crédits régionaux Montant	Crédits régionaux %	Crédits départementaux Montant	Crédits départementaux %	Crédits communaux Montant	Crédits communaux %	Crédits communautaires Montant	Crédits communautaires %	Crédits privés Montant	Crédits privés %	Crédits autres Montant	Crédits autres %	Indicateurs de suivi de performance Réalisation	Indicateurs de suivi de performance Résultat	Description de l'opération
1 - Une Europe plus verte	4 - Transition énergétique et écologique	2.7 - Assistance technique pour la préparation de la mise en œuvre de projets, des initiatives structurantes, complexes, innovantes, et soutien aux mesures de renforcement des capacités	19-Soutenir le déploiement d'agriculture Durable/Low Carbone/en Durable	00034467	Communauté de communes Vernon Sologne-Berry	Restauration et finalisation du site ouvert du bâtiment B3 Site Société Française Vernon	Investissement	Axe/Sous-axe pour cette opération portée par la Communauté de Communes Vernon Sologne-Berry visant à la reconversion d'une friche industrielle, le B3 à Vernon, afin de permettre de moderniser des espaces économiques et d'accueillir de nouvelles activités économiques. Cette opération est inscrite dans le cadre de la stratégie de développement économique du territoire PASER-VSH 2021-2027. Axée sur une réforme morale sous l'action 19 « Soutenir le déploiement d'agriculture Durable/Low carbone/en Durable » du DLENRE, ce projet répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 4,8% de la maquette financière de l'action, elle est éligible avec un effet levier suffisant, aussi bien en termes financiers qu'en terme de performance.	Marie CHEREAU MERCIA 18	Fiscalité et	L'opération « Restauration et finalisation du site et ouverture du bâtiment B3 » ou 2 niveaux, et porté par la Communauté de communes Vernon Sologne-Berry est pertinente pour le développement du territoire. En une part, ce projet s'inscrit dans la continuité de la reconversion du site Société Française Vernon, et d'autre part, il permet l'accueil de nouvelles starts-up et d'incubateurs grâce aux formations proposées. Le projet s'inscrit également dans votre fiche action n°19 « soutenir le déploiement d'agriculture Durable/Low carbone/en Durable » du DLENRE. Cependant, il faudra préciser votre action du projet CREP de Vernon Sologne-Berry (n°36 « Acquisition de friches urbaines ») avec pour le financement de ce projet) dans l'ouvrable.					Investissement	9005-3567-0000-2050-080	1 252 966,09 €	HT TTC	495 468,54 €	39,56%			337 098,54 €	26,9%			328 127,45 €	26,69%															RCO26 - 1,4 RCO116 - 1,4 partenaire RCO74 - 50 M2 RCO75 - 1		SIRES - Nous partenaire
1 - Une Europe plus intelligente	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	9-Acquisition, usages, valorisation et mutualisation des données	00023008	GIP-RECIA	Projet ReCOM 2020-2026	Flexibilité	Axe/Sous-axe pour cette opération portée par le GIP RECIA visant, dans la continuité de la phase 1, du projet, à la création de 3 boucles métiers au niveau des huit dans le département du Loiret, à savoir : Boucle Nord-Ouest, Boucle Nord-Est, Boucle Sud-Ouest, Boucle Sud-Est, Boucle Centre-Ouest, Boucle Centre-Est, Boucle Centre. Ces boucles métiers ont pour objectif de développer l'usage du numérique à l'école sur la période 2021-2027, mais aussi aux crèches municipales, aux Centres de la Petite Enfance, aux périscolaires et extrascolaires, aux ALSH/MJC, et autres organismes jeunesse jeunes enfants d'égalité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 16,667 % de la maquette financière de l'action, elle est éligible avec un effet levier suffisant, aussi bien en termes financiers qu'en terme de performance.	Baptiste CHAPUIS ASSAFI		Sollicité le 06/09/2022			Investissement	9005-3567-0000-2050-080	4 645 096,64 €	TTC	868 306,89 €	18,69%			1 776 410,78 €	38,25%			1 776 410,78 €	38,25%													RCO116 - 1 CR01 - 1		RCR21 - 26
1 - Une Europe plus verte	4 - Mobilité urbaine durable	2.8 - Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, résiliente et sûre, la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone	20-Développer la ville efficiente en milieu urbain	00035051	Commune d'Issoire	Création d'une piste cyclable aménagée venant le bourg d'Issoire jusqu'à la ZA de Coppe, jusqu'à la jonction de la rue Lucien Rouzier en direction de Parentignat d'une voie verte le long de la RN9102	Flexibilité	L'opération consiste en la mise en place d'un nouvel aménagement cyclable permettant de développer la mobilité douce dans les déplacements du quotidien sur la commune d'Issoire, portée par cette dernière éligible à la fiche ESSMS n°20. Elle vise notamment à desservir des équipements scolaires, sportifs, économiques et culturels. Le projet présenté comporte un aspect structuration et confort de la voie cyclable, cette dernière devant être sécurisée et attractive. Le projet est pertinent pour la commune d'Issoire et ses services. Les objectifs poursuivis (assurément) l'étude de viabilité d'usuers, les travaux d'aménagements de la piste cyclable ainsi que les aménagements paysagers de celle-ci, les équipements de confort et de sécurisation des usagers (aire de repos, signalétique) est un complice de vélos. Le projet présenté est bien situé au sein d'une zone d'attraction urbaine, celle de la Communauté de communes Chrissa Veyre et Sioule. Il permettra de relier les différents équipements scolaires, sportifs, économiques et culturels. Il est également pertinent au regard de la stratégie de développement économique, culturels, sportifs économiques de la commune d'Issoire. Une remarque sera la zone à défini est également pertinente. En référence avec le schéma directeur cyclable local, l'opération participe au renforcement du maillage de la mobilité douce existante avec déploiement des modes de déplacements doux sur le territoire. Cet aménagement isolé de la zone routière et offrant un espace sécurisé aux différents usagers (piétons, cyclistes, PMR, etc.) et participe à la valorisation des espaces publics. Cependant, il faudra veiller à ce que cette voie cyclable soit en lien avec le reste de la desserte des principaux arrêts d'intérêt communaux. Par ailleurs, une continuité cyclable est assurée en franchissant le carrefour de l'avenue Blaise Pascal et la route d'Issoire. L'écosystème d'acteurs est également pertinent. L'écosystème d'acteurs est également pertinent. L'écosystème d'acteurs est également pertinent.